

Au début du mois de février, nous fêtons la Présentation de Jésus au Temple. C'est la fête de la Chandeleur, la fête où l'on mange des crêpes !

Au chapitre 2 de l'évangile selon saint Luc, on raconte que quarante jours après sa naissance, Jésus fut présenté au Temple de Jérusalem, comme l'ordonnait la Loi de Moïse. À cette occasion, l'Esprit Saint donne à un vieillard appelé Siméon le désir d'aller au Temple. Quand il découvre Jésus, il prend l'enfant dans ses bras et s'écrit :

« Maintenant, ô Maître souverain, tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole. Car mes yeux ont vu le salut que tu préparais à la face des peuples : lumière qui se révèle aux nations et donne gloire à ton peuple Israël. »

Cet homme juste avait attendu toute sa vie le Messie, et voici qu'il reconnaît en Jésus le Sauveur, la lumière des nations païennes et la gloire d'Israël, celui qui réconciliera tous les hommes, juifs ou païens, avec Dieu.

Depuis ce jour, nous bénissons les cierges (ou chandelles, d'où le nom de Chandeleur) au début de la messe du 2 février, pour nous rappeler que le Christ, lumière du monde, vient à nous et demeure en nous par notre baptême. Et nous mangeons des crêpes : elles sont rondes et dorées, comme le soleil qui éclaire et réchauffe la terre et on les fait d'eau, de farine et d'œufs. L'eau du baptême ; la farine pour faire le pain eucharistique ; les œufs, symbole de renaissance et donc de résurrection.

Que la lumière du Christ ressuscité demeure en nous pour faire de nous des torches brûlant de son amour, qui illuminent le monde.

Père Gaël Jacob